

Retrouvez-nous sur
btpcfa-cvdl.fr

SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - LE MAINTIEN ET L'ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Présentation succincte du métier

Le SST est un salarié de l'entreprise.

Son rôle est :

- de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- d'être acteur de la prévention dans l'entreprise

> Métier(s) auxquels conduit la formation

> Objectifs généraux de la formation

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

> Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Retour sur expériences en tant que SST: actions menées et situations rencontrées

Domaines de compétences 1:

- 1 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2 - Protéger de façon adaptée
- 3 - Examiner la victime
- 4 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5 - Secourir la victime de manière appropriée

Domaines de compétences 2 :

- 6 - Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

i informations

PUBLIC CONCERNÉ

La formation de Sauveteur Secouristes du Travail s'adresse à tous les salariés afin de répondre aux obligations du code de travail.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

PRÉREQUIS

Etre titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée

DURÉE

1jour (soit 7 heures) minimum

SITE(S) DE FORMATION

Blois
Tours-Saint Pierre des Corps
Chateauroux
Chartres
Orléans

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel au centre de formation

EFFECTIF

Minimum : 4
Maximum : 10

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

tout au long de l'année - selon les demandes

COÛT DE LA FORMATION

265 € par personne

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques
- Le déroulement de la formation alterne entre les parties théorique et pratique,

Outils et moyens techniques:

- **Moyens pédagogiques :** Supports de cours et travaux pratiques, Ateliers équipés pour la pratique du métier, Salle informatique équipée de logiciels spécifiques, bureautique, internet et de vidéo projecteur, Plateforme d'individualisation des parcours
- **Outils pédagogiques :** Plan d'interventions + pictogrammes ; Plan d'actions prévention et pictogrammes; 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires ; 1 lot de mannequin avec peaux de visage individuelle (ou dispositif de protection individuelle) : mannequin RCP adulte / mannequin RCP enfant / mannequin RCP nourrisson; Divers matériels pour la réalisation des simulations ; Matériel d'entretien

Moyens humains:

- La formation est assurée par un formateur (certifié par l'INRS et à jour de sa certification) du BTP CFA CENTRE VAL DE LOIRE habilité par le RESEAU ASSURANCE MALADIE – RISQUES PROFESSIONNELS / INRS

Modalités d'évaluation:

Deux épreuves certificatives finales (6 minutes par candidat)

Epreuve certificative n°1 : Evaluation des compétences 2, 3, 4 et 5

Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur.

Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve certificative n°2 : Evaluation des compétences 6, 7 et 8

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

L'épreuve peut être réalisée sous différents formes :

Entretien direct (individuel) avec le formateur,

En plénière

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation (sauf dispositions particulières prévues) et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Un certificat SST est remis aux stagiaires ayant réussi aux épreuves certificatives

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Blois:

- CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr

Tours-Saint Pierre des Corps:

- CJ - recrutement37@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact37@btpcfa-cvdl.fr

Chateauroux:

- CJ - recrutement36@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact36@btpcfa-cvdl.fr

Chartres:

- CJ - recrutement28@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact28@btpcfa-cvdl.fr

Orléans:

- CJ - recrutement45@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact45@btpcfa-cvdl.fr

